



HAL
open science

La statue en bois du dieu Priape en contexte champêtre

Laura Sageaux

► **To cite this version:**

Laura Sageaux. La statue en bois du dieu Priape en contexte champêtre. Journée d'Études des doctorants CRATA-ERASME : Pouvoir et Religion dans l'Antiquité : échos, mémoire, oubli, Feb 2018, Toulouse, France. hal-01756234

HAL Id: hal-01756234

<https://hal.science/hal-01756234>

Submitted on 1 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA STATUE EN BOIS DU DIEU PRIAPE EN CONTEXTE CHAMPÊTRE

Notre recherche doctorale interroge le phénomène de l'image dans l'image, une problématique qui s'inscrit essentiellement dans le cadre de l'histoire de l'art. Elles proposent plus particulièrement d'étudier les représentations de statues au sein du matériel glyptique – entendons par là les gemmes gravées : intailles, camées, mais aussi empreintes de sceaux et crétales.

Distinguer une statue d'un personnage sur le petit mobilier archéologique gréco-romain n'est pas chose aisée. Dans la réalité, le facteur principal qui différencie un homme d'une œuvre sculptée est le matériau – le caractère anthropomorphique étant la norme en sculpture aux époques hellénistique et romaine. En revanche, sur une gemme par exemple, le graveur aura recours à des « codes » afin de faciliter la distinction entre une figure anthropomorphique inanimée et une figure anthropomorphique animée. Comprenons qu'un tel procédé est indispensable pour garantir une lecture claire de l'image. La glyptique est un support sur lequel se déploient des images en deux dimensions. Ces images, par leur nature même, ne pourront jamais retranscrire précisément l'essence de la sculpture, et pour cause : l'artiste est libéré des contraintes dont est prisonnier le sculpteur ; il s'affranchit des problèmes de pondération, de volume, d'équilibre, des principes de la gravité.

Quels sont ces « codes » ? À la fin du XIX^e siècle déjà, les numismates Friedrich Imhoof-Blumer et Percy Gardner se sont déjà penchés sur la question et ont établi une liste de critères permettant d'identifier la reproduction d'une statue de culte sur une monnaie¹. Près d'un siècle plus tard, certains de ces critères ont été repris par Eric M. Moormann dans ses travaux sur la représentation de statues dans la peinture murale romaine². Ces études nous fournissent une base solide pour constituer un corpus de gemmes figurant des statues. Ainsi, peut être identifiée comme « statue » dans le référentiel de l'image :

- une figure anthropomorphique placée sur un support ou sur un autel (à noter que cette figure est de taille moindre que les personnages qui peuplent la scène) ;

¹ Cette liste figure dans IMHOOF-BLUMER & GARDNER 1887, p. 1-3.

² Se reporter notamment à MOORMANN 1986, p. 13-14, et à MOORMANN 2008, p. 198-199.

- une figure disposée à l'intérieur d'une structure architectonique (cela peut être un édicule, une niche, voire un temple) ;
- une figure anthropomorphique qui sert de support ou de soutien ;
- une figure dont le caractère anthropomorphique est limité – mais pas inexistant –, à l'image des *xoana* ou des piliers hermaïques.

Parmi les divinités les plus fréquemment présentées sous une forme statufiée au sein du matériel glyptique, Priape a la part belle. Les origines de cette divinité sont assez obscures : pour Hans Herter, Priape semble avoir été à l'origine un dieu de l'arbre (*dendrites*)³. Par ailleurs, si les sources gréco-latines présentent communément Priape comme étant le fils d'Aphrodite, elles ne parviennent en revanche guère à s'accorder sur le nom de son géniteur – les mythographes lui prêtant pour père tantôt Dionysos, tantôt Zeus, tantôt encore Adonis. Il paraît toutefois certain que le dieu est natif de Lampsaque en Hellespont, et qu'il fait son apparition à l'époque hellénistique. D'un point de vue iconographique, il est aisément reconnaissable : il se plaît à dévoiler ostensiblement son membre en érection, attribut qui fait de lui une « personnification des forces fécondantes et génératrices »⁴. Si l'on prête un œil attentif aux travaux de Regine Fellmann Brogli, c'est aux alentours de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., assez vraisemblablement sous l'ère augustéenne, que l'on commence à le voir représenté sur plusieurs gemmes gravées dont le décor renvoie à une scène rituelle, souvent à caractère champêtre ; le dieu y tient le rôle de la statue de culte⁵. Ce type de décor trouve de nombreux parallèles contemporains dans les scènes sacro-idylliques qui habillent les murs des maisons de la péninsule italique.

Notre enquête sera orientée autour de cette interrogation : en quoi la figure du *ligneus Priapus* en contexte sacro-idyllique peut-elle être perçue comme un symbole rustique de la simplicité primitive ?

La réflexion sera articulée autour de trois axes. Sera étudiée avant toute chose la représentation de la statue de Priape – la glyptique, les peintures murales, de même que l'historiographie gréco-latine seront convoquées. Nous tenterons ensuite de resituer son esthétique assez particulière au sein de la propagande romaine, notamment artistique. Aborder

³ Cf. HERTER 1932, p. 4 et 163 sqq. et TURCAN 1960, p. 168, n. 6.

⁴ Nous employons ici les mots de Robert Turcan. Cf. TURCAN 1960, p. 181.

⁵ On peut aboutir à cette observation si l'on recoupe les tableaux de datation des gemmes élaborés par Regine Fellmann Brogli (cf. FELLMANN BROGLI 1996, p. 62-65), avec les pierres gravées figurant la statue de Priape qui sont mentionnées dans son catalogue (cf. *ibid.*, p. 155-194). Sur l'identification de la statue de culte comme étant Priape, se reporter tout particulièrement à *ibid.*, p. 74-75. En outre, l'étude d'Hélène Guiraud, consacrée aux cultes champêtres ornant certaines intailles d'époque romaine, annonçait déjà cette impression, cf. GUIRAUD 1974.

la propagande impériale nous conduira inévitablement au mythe de l'âge d'or, où nous aurons l'occasion de voir comment ce Priape rustique participe à l'évocation de ce passé fantasmé.

Dans notre corpus glyptique, l'état statufié de la divinité est indiqué par sa mise en scène dans la composition. Le dieu est souvent montré trônant en station debout sur un support. Tantôt il est disposé au sommet d'une colonne, tantôt il est figuré sur ce qui semble être un tas de pierres. À de rares occasions, il est montré reposant à même la ligne de sol. Parfois encore, Priape est abrité dans une petite niche ou un édicule, à la manière des effigies des Lares.

Quand on s'intéresse aux diverses représentations du dieu que nous offrent à voir les témoignages artistiques dans leur globalité, on constate que la typologie varie. Si l'on se réfère au *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, le dieu est représenté essentiellement selon quatre types différents. Le type dit « Anasyrma » montre Priape levant le vêtement (soit un chiton, soit un manteau) de manière à exhiber son membre ; le pan du vêtement ainsi relevé est habituellement rempli de fruits⁶. Le type dit « normal » le présente figuré en pied, le sexe en érection⁷. Si Priape peut aussi prendre la forme d'un pilier hermaïque, quelques variantes peuvent toutefois être notées : tantôt le pilier quadrangulaire est surmonté de la tête du dieu, tantôt seules les jambes sont emprisonnées dans une gaine, laissant le buste apparent⁸.

Toutefois, sur les gemmes, le type le plus communément employé pour représenter Priape dans sa version statufiée est celui dit de la « Lordosis »⁹. Le dos rejeté en arrière entraîne une projection en avant du bassin, qui met en exergue le sexe en érection. Cette torsion dorsale est parfois couplée à une gaine qui enserre la partie inférieure du corps. On peut remarquer quelques occurrences où le type Lordosis est dépourvu de phallus, néanmoins l'effigie du dieu demeure reconnaissable¹⁰.

Le champ de l'image accueille par moments un arbre rachitique, qui laisse supposer que l'action se déroule en milieu champêtre (**Fig. 1 et 2**). Quelques sources littéraires mentionnent d'ailleurs la présence de l'arbre ; citons à titre d'exemple cette priapée tirée du *Corpus Priapeorum* :

⁶ Cf. MEGOW 1997, p. 1034-1036.

⁷ Cf. *Ibid.*, p. 1036-1037.

⁸ Cf. *Ibid.*, p. 1038-1039.

⁹ Cf. *Ibid.*, p. 1030-1034. Ci-après, une liste de pierres gravées non exhaustive : British Museum, inv. 1899,1201.66 ; Genève, Musée d'Art et d'Histoire, inv. C 1381 ; Rijksmuseum van Oudheden, inv. GS-00359 ; Ungarisches Nationalmuseum, inv. R. 55.24.92 ; Saintes, Musée archéologique, inv. 49.1911 ; Thorvaldsen Museum, inv. I1600. Cf. aussi les **fig. 1 et 2**, ainsi que la gemme publiée dans GUIRAUD 2010.

¹⁰ Se reporter, par exemple, à la **fig. 2**.



Fig. 1 : Plasma. Offrande à Priape. I^{er} s. ap. J.-C. Rijksmuseum van Oudheden, inv. GS-00503. © National Museum of Antiquities, Leiden.



Fig. 2 : Cornaline. Éros jouant de l'aulos. I^{er} s. ap. J.-C. Rijksmuseum van Oudheden, inv. GS-00633. © National Museum of Antiquities, Leiden.



Figure 3 : Scène sacro-idyllique. Peinture pompéienne du III^e Style. Boscotrecase, Villa d'Agrippa Postumus. Naples, Musée archéologique national, inv. n° 147501.

« Ainsi en as-tu décidé, Priape, toi qui te tiens volontiers sous la chevelure d'un arbre, ta tête sainte couronnée de pampre, rouge et le phallus rougissant !¹¹ »

De même, sur certaines fresques romaines accueillant des paysages sacro-idylliques, la statuette de Priape était assez souvent associée à un arbre, ce dernier étant situé juste derrière elle¹² (**Fig. 3**). Les pigments employés empruntent au brun-rouge, voire au marron. Dans ses travaux sur la peinture murale, Eric M. Moormann a montré que les pigments étaient choisis au préalable par l'artisan en fonction du matériau qu'il voulait imiter¹³. Ici, il ne fait aucun doute que le peintre voulait rendre la couleur du bois¹⁴.

La littérature antique comporte plusieurs mentions de statues de Priape – que le lecteur pourra retrouver compilées dans l'annexe¹⁵. Pour plus de clarté, il nous a paru bon de dresser un tableau synthétisant ces occurrences¹⁶. Parmi celles-ci, on relève majoritairement des épigrammes et des poèmes, quoiqu'on note aussi la présence du manuel d'agriculture de Columelle dans ce petit corpus de textes¹⁷. Priape y est présenté tel un épouvantail, protégeant jardins et champs des maraudeurs et des oiseaux, et censé assurer la fertilité de la terre. D'emblée, on note que l'accent est mis sur le caractère ligneux de la statue. Parfois même, le nom de l'arbre dans lequel le dieu a été taillé est évoqué ; on dénombre six essences : figuier, cyprès, saule, peuplier, chêne et pommier.

Ainsi, un parallèle peut être fait entre sources textuelles et fresques romaines. Doit-on pour autant voir dans nos gemmes un tronc d'arbre dégrossi en guise d'effigie divine ? Là où la peinture murale ne laisse guère de place aux tergiversations, la glyptique ne permet malheureusement pas de trancher. La taille grossière du dessin, parfois proche du croquis,

¹¹ PRIAPEA, 82 : « *Placet, Priape, qui sub arboris coma / soles, sacrum reuincte pampino caput, / ruber sedere cum rubente fascino ?* ». La traduction citée ici est celle de Louis Callebat.

¹² Pour Jacqueline Fabre-Serris, l'arbre renvoie, à lui seul, à la nature sauvage. L'arbre juxtaposé à une construction sacrée met en scène, selon elle, « une coexistence épurée entre une image symbolique des bois, qui jadis furent « habités aussi par les dieux », et des traces de cette présence divine sous la forme de monuments culturels qui furent dressés par les hommes. ». Cf. FABRE-SERRIS 2008, p. 129. Consulter aussi COLPO 2010, p. 167-185, sur la question des *putres trunci* intégrés dans la peinture de paysages. Parmi les fresques sacro-idylliques figurant une idole priapique aux côtés d'un arbre, on peut compter, outre la **fig. 3** : Pompéi, Maison de Julius Polybius (IX, 13, 3), salle 11, mur est ; Pompéi, Casa della Parete Nera (VII, 4, 59), exèdre y (*triclinium*), mur ouest, conservé maintenant au Musée archéologique national de Naples ; Tableau provenant d'Herculanum, Naples, Musée archéologique national, inv. 9244.

¹³ MOORMANN 1986, p. 102-109.

¹⁴ À moins que ces pigments brun-rouge ne renvoient au ton rubicond de l'effigie, que le paysan peignait après l'avoir taillée. Lire à ce sujet TIBULLE, ELEGIAE, LIVRE I, I, v. 17-18 : « [...] *pomosisque ruber custos ponatur in hortis, / terreat ut saeva falce Priapus aues* [...] » : « [...] et, dans mon jardin plein de fruits, je veux placer comme gardien un Priape peint en rouge, dont la faux redoutable fera peur aux oiseaux [...] ».

¹⁵ Cf. *infra*, p. 11-16.

¹⁶ Cf. *infra*, p. 17.

¹⁷ La rédaction des poèmes et épigrammes mettant en scène Priape s'étend du III^e s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C. Cf. PRIAPEA, p. XV-XVI.

pourrait toutefois évoquer ces petites effigies taillées à la hâte par le paysan. En outre, la ligne courbe dessinant le dos rejeté en arrière renverrait à la souplesse du saule et du peuplier ou encore aux branches tortueuses du figuier¹⁸ – tous trois étant des arbres très prisés pour la taille de statues de Priape, si l'on en juge par les textes antiques. On pourra malgré tout objecter que la figue étant un fruit à connotation érotique, la présence du figuier dans cette liste d'essences ne doit pas nous surprendre.

Quittons la glyptique et attardons-nous plus longuement sur l'origine de l'esthétique même du dieu. Comme dit plus haut, Priape est l'enfant de la belle Aphrodite, mais il est victime d'une mésaventure, et ce, avant sa naissance. Un jour, apprenant Aphrodite enceinte, Héra s'inquiète : si l'enfant hérite de la beauté de sa mère et de la puissance de son père, sa venue représentera un bouleversement, pour ne pas dire un danger, pour l'ordre établi chez les dieux. La redoutable épouse de Zeus touche alors le ventre d'Aphrodite et lance un mauvais sort contre le fœtus. Priape naît, arborant un membre démesuré. Honteuse d'avoir mis au monde un être aussi repoussant, Aphrodite abandonne son fils et le renie. Ce dernier sera recueilli et élevé par des bergers. Ce mythe étiologique explique donc la difformité du dieu : il est petit, vilain, disproportionné, ithyphallique... En bref, il est *ámorphos*, c'est-à-dire privé de la *morphē* (entendons ici la « bonne » forme, la beauté)¹⁹.

Priape ne parviendra jamais à se départir de cette laideur. Même lorsqu'un paysan décide de lui donner forme, c'est pour porter son dévolu sur une médiocre branche d'arbre qu'il dégrossira d'un geste rapide afin de lui donner un aspect vaguement humain et ithyphallique. Maurice Olender parle même de « piquet phallique »²⁰ ; le dieu n'est ni plus ni moins qu'un pieu que l'on fiche en terre. On est loin des statues confectionnées jadis par Polyclète ou Scopas ! D'aucuns relèveront l'épigramme 73 de Martial qui paraît détonner dans notre corpus textuel :

« Regarde : mes traits bien formés n'annoncent point que je sois de bois, et ma lance amoureuse n'est pas destinée à servir d'aliment au foyer ; c'est d'un cyprès impérissable qu'une main digne de Phidias a dressé mon sceptre immortel.²¹ »

¹⁸ L'idole ne paraît-elle pas se confondre d'ailleurs avec les branches de l'arbre sur la cornaline du Rijksmuseum van Oudheden de Leyde (**Fig. 2**) ?

¹⁹ Sur la laideur de Priape, on se reportera aux travaux de Maurice Olender, notamment à son étude, si bien nommée, « Priape le mal taillé ». Cf. OLENDER 2003, p. 520-526. Consulter aussi OLENDER 2000, § 2, 4 et 6.

²⁰ Cf. OLENDER 2000, § 7.

²¹ MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VI, 73 : « *Aspice quam certo videar non ligneus ore / nec devota focus inguinis arma geram, / sed mihi perpetua numquam moritura cupresso / Phidiaca rigeat mentula digna manu.* ».

Il nous faut plutôt y voir, avec Maurice Olender et Peter Stewart, un jeu de la part du poète qui inverse volontairement les conventions des priapées. Le ton employé ici est ironique²². Au contraire, nul doute qu'il nous faut ranger Priape aux côtés des « dieux faits sans art » mentionnés par Lucien de Samosate dans son *Zeus Tragédien* :

« [...] Et voici que déjà ils se rassemblent. Accueille-les donc et fais-les asseoir chacun selon son rang, d'après la matière ou le travail artistique : à la première place ceux qui sont en or, puis à leur suite ceux qui sont en argent, puis à suivre tous ceux qui sont en ivoire, puis en bronze ou en marbre, et parmi ces derniers que ceux de Phidias, d'Alcamène, de Myron, d'Euphranor ou des artistes de ce genre aient la préséance, tandis que ce tout venant des dieux, faits sans art, sera entassé quelque part à l'écart, se taira et se contentera de compléter l'assemblée.²³ »

En résumé, nous pourrions reprendre les mots de Peter Stewart : ce Priape ligneux incarne « l'antithèse même du bel art »²⁴. Par « Bel art », il nous faut bien évidemment entendre les canons établis par les maîtres du Classicisme athénien qui fleurit aux V^e et IV^e siècles avant notre ère. En effet, ce goût pour l'art hellénique classique culminera sous le Principat d'Octave Auguste et inspire quantité de créations initiées par le pouvoir en place, au nombre desquelles on compte l'Auguste de Prima-Porta, variation sur le thème du Doryphore de Polyclète, mais aussi la frise processionnelle de l'*Ara Pacis Augustae*, qui cite la frise des Panathénées du Parthénon, chef-d'œuvre du maître Phidias. Et que dire des caryatides des portiques du forum d'Auguste, véritables copies, à moindre échelle certes, de celles de l'Érechthéion ? En outre, rappelons que des ateliers, dans la lignée de celui de Pasitélès, confectionnaient des œuvres « à la grecque », qui proposaient un pastiche de différents styles et genres artistiques²⁵. La citation de Quintilien reflète tout à fait cet esprit romain qui se voulait volontairement éclectique :

« En fait, c'est le propre de la sagesse que de s'approprier si possible ce qu'il y a de meilleur dans chaque auteur ; de plus, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi difficile, si l'on fixe son attention sur un seul modèle, il est presque impossible d'en reproduire

²² Cf. OLENDER 2003, p. 529 et STEWART 2003, p. 75-76.

²³ LUCIEN, ZEUS TRAGÉDIEN, 7 : « [...] και συνίασι γὰρ ἤδη ὥστε παραλαμβάνων κάθιζε αὐτοὺς κατὰ τὴν ἀξίαν ἕκαστον, ὡς ἂν ὕλης ἢ τέχνης ἔχη, ἐν προεδρία μὲν τοὺς χρυσοῦς, εἶτα ἐπὶ τούτοις τοὺς ἀργυροῦς, εἶτα ἐξῆς ὅσοι ἐλεφάντινοι, εἶτα τοὺς χαλκοῦς ἢ λιθίνους, καὶ ἐν αὐτοῖς τούτοις οἱ Φειδίου μὲν ἢ Ἀλκαμένους ἢ Μύρωνος ἢ Εὐφράνορος ἢ τῶν ὁμοίων τεχνιτῶν προτετιμήσθων, οἱ συρφετώδεις δὲ οὗτοι καὶ ἄτεχνοι πόρρω που συνωσθέντες σιωπῇ ἀναπληροῦντων μόνον τὴν ἐκκλησίαν. ».

²⁴ STEWART 2003, p. 74.

²⁵ Sur les questions de copies et de pastiches romains d'œuvres grecques, on consultera notamment CHEVALLIER 1991, p. 95-101 et DARDENAY 2013.

quelque trait. Donc, puisqu'il est presque impossible à l'homme de copier à plein l'auteur qu'il aura choisi, ayons devant les yeux les qualités de plusieurs écrivains pour prendre une chose à l'un, une autre à l'autre, et en faire l'adaptation à l'endroit convenable.²⁶ »

Pourtant, si les statues de Priape n'empruntent en rien aux canons classiques, il n'en demeure pas moins que leur intégration à des paysages sacro-idylliques participe à la propagande du régime.

Pour rappel, cette thématique des paysages sacro-idylliques a rencontré un certain succès dans la classe dirigeante romaine, et s'est largement diffusée sous l'Empire²⁷. Sur ces fresques, se déployait une nature domestiquée par la main de l'homme, où le calme le dispute à l'harmonie, où des petites silhouettes anonymes s'adonnent à des activités paisibles, notamment pastorales. Ce goût pour l'évocation naturaliste et pacifique trouve un pendant certain dans la poésie de la fin de l'époque républicaine et du début de l'Empire, célébrant l'âge d'or, thème cher à la propagande officielle. Soulignons toutefois qu'au I^{er} siècle de notre ère, le paysage sacro-idyllique, loin de tomber en désuétude, reviendra à la mode sous les règnes de Néron et de Vespasien²⁸. De même, la glyptique continue de fournir des scènes cultuelles champêtres jusqu'au milieu du II^e siècle ap. J.-C. au moins²⁹.

Attardons sur le passage suivant, tiré des *Élégies* de Tibulle :

« C'est la faute de l'or qui enrichit, et la guerre n'existait point au temps où ne se dressait devant les plats qu'une coupe de hêtre ; il n'y avait point de citadelles, point de palissade, et le gardien du troupeau s'endormait tranquille au milieu de ses brebis à la toison tachetée.³⁰ »

Cette grossière vaisselle de bois, cette « coupe de hêtre » symbolise l'âge d'or, du moins un temps ancien, mythique, où la guerre n'existait pas. Opposé à l'or corrompueur, le bois est ici convoqué pour renvoyer à une ère reculée où régnait une simplicité primitive, où l'humanité, innocente, ne connaissait pas un goût immodéré pour le luxe.

²⁶ QUINTILIEN, DE INSTITUTIONE ORATORIA, LIVRE X, 2, 26 : « *Nam praeter id quod prudentis est quod in quoque optimum est, si possit, suum facere, tum in tanta rei difficultate unum intuentis uix aliqua pars sequitur ; ideoque cum totum exprimere quem elegeris paene sit homini inconcessum, plurium bona ponamus ante oculos, ut aliud ex alio haereat, et quo quidque loco conueniat aptemus.* ».

²⁷ Sur les paysages sacro-idylliques, se reporter entre autres à PETERS 1999, p. 277-278, CROISILLE 2005, p. 205-208, FABRE-SERRIS 2008, p. 128-136, CROISILLE 2010, *passim*.

²⁸ Cf. CROISILLE 2005, p. 211.

²⁹ Cf. FELLMANN BROGLI 1996, p. 62-65.

³⁰ TIBULLE, ELEGIAE, LIVRE I, X, v. 1-10 : « *Diuitis hoc uitium est auri, nec bella fuerunt, / faginus astabat cum scyphus ante dapes ; / non arcus, non uallus erat, somnosque petebat / securus uarias dux gregis inter oues.* ».

Quelques vers plus loin, Tibulle nous brosse un tableau de la *pietas* telle qu'elle s'exerçait dans les temps ancestraux :

« Ah ! Protégez-moi, Lares de mes pères : c'est vous aussi qui m'avez nourri, lorsque, petit enfant, je courais à vos pieds. Et ne rougissez pas d'être taillés dans un vieux tronc : ainsi vous habitâtes l'antique demeure de mon aïeul. On observait mieux sa foi, quand, objet d'un culte pauvre, le dieu avait sa statue de bois dans une étroite chapelle. On l'apaisait en lui offrant une grappe de raisin, ou en ceignant d'une guirlande d'épis sa chevelure sacrée ; et celui dont le vœu était exaucé lui apportait lui-même des gâteaux et, derrière lui, marchait sa fille, toute petite, tenant un pur rayon de miel.³¹ »

L'invocation du bois permet au poète de mieux dépeindre la *rusticitas*³². Certes, ici, ce sont les Lares qui sont faits de bois, mais comme le souligne notamment le *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum*, dans la piété populaire, le Lare, protecteur du foyer, est associé à Priape, le gardien du verger³³. C'est à eux que l'on réserve les premiers fruits et les premiers épis³⁴.

³¹ TIBULLE, ELEGIAE, LIVRE I, X, v. 15-24 : « *Sed patrii seruate Lares : aluistis et idem, / cursarem uestros cum tener ante pedes. / Neu pudeat prisco uos esse e stipite factos : / sic ueteris sedes incoluistis aui. / Tunc melius tenuere fidem, cum paupere cultu / stabat in exigua ligneus aede deus ; / hic placatus erat, seu quis libauerat uua, / seu dederat sanctae spicea sarta comae ; / atque aliquis uoti compos liba ipse ferebat / postque comes purum filia parua fauum.* ».

³² L'âge d'or tel qu'il est chanté par Tibulle a été étudié, entre autres, par Jean-Paul Brisson. Cf. BRISSON 1994, p. 140-141, où l'auteur convoque d'ailleurs ces deux passages de l'Élégie I, X.

³³ Cf. ThesCRA 2004, p. 445. Pierre Grimal note que les Priapes et les Lares sont des dieux protecteurs à caractère dionysiaque, et doivent sans doute être rangés dans la catégorie des *satyrica signa* dont parle Plin l'Ancien dans *H. N.*, XIX, 50 : « *quam rem comitata est et religio quaedam : hortoque et foco tantum contra invidentium effascinationes dicari videmus in remedio satyrica signa, quanquam hortos tutelae Veneris adsignante Plauto.* » : « On a même attaché des idées religieuses à cette sorte de propriété : le foyer et le jardin sont les seuls endroits où nous voyons consacrer des figures de satyres pour détourner les maléfices du mauvais œil ; Plaute, néanmoins, met les jardins sous la protection de Vénus. » (traduction de Pierre Grimal). Cf. GRIMAL 1969, p. 42-43.

³⁴ Sur ce point, le passage de Tibulle n'est pas sans rappeler les Priapées II et III, publiées dans l'*Appendix Vergiliana* : « *Mihi corolla picta uere ponitur, / mihi rubens arista sole feruido, / mihi uirente dulcis uua pampino, / mihi glauca duro oliua cocta frigore.* » : « Pour moi on dépose au printemps la guirlandelette colorée, / pour moi, au soleil brûlant, l'épi rougeoyant / pour moi le doux raisin au pampre verdoyant, / pour moi, au froid rude, la verte olive mûrie. » ; « *Florido mihi ponitur picta uere corolla, / primitus tenera uirens spica mollis arista, / luteae uiolae mihi lacteumque papauer / pallentesque cucurbitae et suaue olentia mala, / uua pampinea rubens educata sub umbra ; / sanguine haec etiam mihi (sed tacebitis) arma / barbatus linit hirculus cornipesque capella.* » : « On dépose pour moi, au printemps fleuri, une guirlandelette colorée, / au début de la saison un épi verdoyant, souple, à la pointe tendre, / pour moi de jaunes pensées et un pavot laiteux, / de pâlessantes courges et des pommes à l'odeur suave, / un raisin rougi, élevé sous l'ombre du pampre ; / de leur sang enduisent encore mes « armes » (mais vous le taisez) / un petit bouc barbu et une chevrette au pied de corne. » (Les deux traductions sont tirées de VIRGILE, ŒUVRES, Priapée II, v. 6-9, et Priapée III, v. 10-16). Un tel rapprochement a d'ailleurs déjà été souligné par Édouard Galletier, qui voit dans la Priapée III le « souvenir » de Tibulle. Cf. VIRGILE, EPIGRAMMATA ET PRIAPEA, p. 27-28. En outre, si ces deux pièces sont d'ordinaire éditées sous le nom de Virgile, leur attribution à la plume de l'auteur de l'*Énéide* demeure néanmoins incertaine. Cf. *ibid.*, p. 20-32, p. 136-137 et p. 140-141.

Ainsi, le bois, matériau de prédilection pour la taille des Priapes, fait écho à un temps qui se caractérisait par une simplicité toute rustique des mœurs. De manière plus large, le bois renvoie à l'ancien, et à ce titre, on peut conseiller la lecture de *la Périégèse*. En effet, comme l'a mis en évidence Jean-Christophe Vincent, Pausanias considérait que les plus anciennes statues de Grèce étaient sculptées en bois³⁵. Le Périégète opposait même la statuaire classique (*agalmata*), aux statues de culte anciennes et vénérables (*xoana*), dont la caractéristique technique est d'être en bois. En outre, pour Jean-Christophe Vincent, il appert que Pausanias était sensible à la puissance divine qui émanait des *xoana* ; à l'évidence, ajoute-t-il, le bois devait tenir pour lui un rôle culturel primordial³⁶. Nous faut-il voir dans notre Priape ligneux un *xoanon* mal dégrossi ? L'hypothèse est tentante, mais nous préférons garder la question ouverte.

Nous concluons plutôt sur un paradoxe. Priape est un dieu jeune ; il rejoint tardivement l'assemblée des dieux³⁷. Pourtant, son effigie, de par sa nature ligneuse, paraît vraisemblablement faire écho aux temps ancestraux, où hommes et divinités étaient encore proches. En outre, sa statue de culte se dresse au milieu de paysages sacro-idylliques, échos nostalgiques d'une ère où une vie fruste assurait l'exercice des vertus républicaines. Il est pour le moins surprenant que l'on ait choisi comme statue de culte celle d'un dieu obscène, impudique, faisant fi des convenances sociales, incapable de civilité, de tempérance, de retenue ou même de maîtrise, qualités pourtant attendues de tout citoyen romain soucieux d'être fidèle au *mos maiorum*³⁸.

Laura SAGEAUX

Doctorante en Sciences de l'Antiquité

PLH, Université de Toulouse, Toulouse, France

³⁵ VINCENT 2003, p. 38-39.

³⁶ *Ibid.*, p. 72.

³⁷ Cf. Strabon, XIII, 1, 12 : « Απεδείχθη δὲ θεὸς οὗτος ὑπὸ τῶν νεωτέρων· οὐδὲ γὰρ Ἡσίοδος οἶδε Πρίαπον, ἀλλ' ἔοικε τοῖς Ἀπτικοῖς Ὀρθάνῃ καὶ Κομισάλῳ καὶ Τύχωνι καὶ τοῖς τοιοῦτοις. » : « [Priape] a été proclamé dieu récemment, car Hésiode ne connaît pas Priape, mais il ressemble aux divinités de l'Attique Orthanès, Conisalus, Tychon, et d'autres semblables. » (Ma traduction).

³⁸ Le caractère équivoque de Priape, et notamment du Priape en bois, n'a pas échappé à Louis Callebat. Cf. PRIAPEA, p. XIV-XV.

Annexes

INVENTAIRE DES SOURCES TEXTUELLES MENTIONNANT LE MATÉRIAU DANS LEQUEL SONT TAILLÉS LES STATUES DE PRIAPE

I. Bois (sans plus de précision)

- ANTHOLOGIE GRECQUE, LIVRE VI, Ép. 232 : « [...] c'est le modeste régal que Philoxénidès offre à Pan, l'ami de la houlette, et à ce Priape sculpté dans un beau **tronc d'arbre**. »

« [...] Πανὶ φιλοσκίπωνι καὶ εὐστόρθουγγι Πριάπῳ / ἀντίθεται λιτὴν δαῖτα Φιλοξενίδης. »

- COLUMELLE, DE RE RUSTICA, LIVRE X, 29-34 : « Ne cherche pas des œuvres sorties de la main de Dédale et ne te mets pas en peine pour avoir du Polyclète, du Phradmon ou de l'Agéladas, mais, dans un **tronc de vieil arbre** dégrossi au petit bonheur, vénère un divin Priape au membre terrifiant [...] »

« Neu tibi Daedaliae quaerantur munera dextrae, / nec Polyclitea nec Phradmonis aut Ageladae / arte laboretur, sed **truncum** forte dolatum / **arboris antiquae** numen uenerare Priapi / terribilis membri, medio qui semper in horto / inguinibus puero, praedoni falce minetur. »

- MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VIII, 40 : « Ce n'est point un jardin ni une vigne féconde qu'il s'agit de garder, Priape, mais ce simple bosquet, qui t'a donné l'être, et qui te le rendrait au besoin ; je te recommande d'en éloigner les voleurs et d'en conserver le bois pour le foyer du maître. S'il venait à lui manquer, songe que toi-même tu es de **bois**. »

« Non horti neque palmitis beati, / sed rari nemoris, Priape, custos, / ex quo natus es et potes renasci, / furaces moneo manus repellas / et silvam domini focis reserves : / si defecerit haec, et ipse **lignum** es. »

- PRIAPEA, 6 : « Tout Priape en **bois** que je suis, comme tu le vois, et tout en **bois** qu'est ma faux et mon pénis de **bois**, [...] »

« Quod sum **ligneus**, ut uides, Priapus / et falx lignea **ligneusque** penis, [...] »

- **PRIAPEA, 10** : « Ce n'est pas Praxitèle qui m'a fait, ni Scopas, et je n'ai pas été poli par la main de Phidias. Non, c'est un paysan qui a dégrossi une pièce de **bois** et qui m'a dit : « Toi, tu seras Priape ! ». »

« *Non me Praxiteles Scopasue fecit, / non sum Phidiaca manu politus, / sed **lignum** rude uillicus dolauit / et dixit mihi : « Tu, Priapus esto ! ». [...] »*

- **PRIAPEA, 25** : « Ce sceptre qui a été coupé de l'**arbre** ne pourra plus avoir la verdure d'aucun feuillage ; [...] »

« *Hoc sceptrum quod ab **arbore** est recisum / nulla iam poterit uirere fronde, [...] »*

- **PRIAPEA, 43** : « Si quelque demoiselle me donne des baisers en mon milieu, que veut-elle, pourrais-tu dire, de cette **hampe** ? »

« *Velle quid hanc dicas, quamuis sim **lignus, hastam**, / oscula dat medio si qua puella mihi ? »*

- **PRIAPEA, 56** : « Las ! Hélas ! Pauvre de moi ! Pourquoi cette chose qui me fait paraître terrible n'est-elle que du **bois** ? »

« *Heu ! heu ! me miserum ! Quid ista **lignum** est quae me terribilem facit uideri ? »*

- **PRIAPEA, 63** : « Ajoute que des mains campagnardes m'ont grossièrement façonné, objet d'effroi avec mon bâton, et que, divinité du dernier rang parmi tous les dieux, on me désigne comme le gardien **ligneux** des gourdes ! »

« *Huc adde quod me terribilem **fuste** / manus sine arte rusticae dolauerunt / interque cunctos ultimum deos numen / cucurbitarum **lignus** uocor custos ! »*

- **PRIAPEA, 73** : « Elle pourtant, qui est inerte pour l'instant et **bois** inutile, sera utile si vous lui offrez votre autel ! »

« *Quae tamen exanimis nunc est et inutile **lignum**, / utilis haec, aram si dederitis, erit ! »*

- **VIRGILE, ŒUVRES, Priapées, I** : « Car je crains le froid, et j'ai peur que le dieu de **bois** que je suis ne fournisse du feu aux cultivateurs paresseux. »

« *[...] nam frigus metuo et uereor ne **lignus** ignem / hic deus ignaris praebeat agricolis ! »*

- VIRGILE, ŒUVRES, *Priapées*, « **Quid hoc noui est ?** » : « Tu demeureras couché parmi les guérets, pâli de moisissure, et une chienne cruelle ou un porc fangeux frotera à ton **bois** son flanc impudique. »

« *Iacebis inter arua pallidus situ, / canisque saeua susque **ligneo** tibi / lutosus affricabit oblitum latus.* »

- SIDOINE APOLLINAIRE, CARMINA, XXIII : « Pourquoi vous chanterai-je, vous les maîtres de l'éloquence latine, Arpinate, Padouan, Mantouan, et toi, Térence, maître dans l'art de la comédie, et toi, Plaute, qui malgré l'époque austère où tu es né dépasses par ton esprit les saillies des Grecs, et toi, Varron, que la diversité et le nombre de tes écrits rendent grandement respectable, et toi, Salluste, qui tires ta force de la brièveté, et Cornelius Tacitus, dont aucune bouche ne doit taire le nom devant les flots de son inspiration, et toi, Pétrone, qui dans les jardins de Marseille fus un adorateur du **tronc** sacré, digne de rivaliser avec le Priape de l'Hellespont, et toi, galant Ovide, connu par tes chants voluptueux et envoyé à Tomes, parce que tu fus jadis l'esclave trop soumis de la fille de l'Empereur, que tu célébras sous le faux nom de Corinne ? »

« *Quid uos eloquii canam Latini, / Arpinas, Patauine, Mantuane, / et te, comica qui doces, Terenti, / et te, tempore qui satus seuro / Graios, Plaute, sales lepore transis, / et te multimoda satis uerendum / scriptorum numerositate, Varro, / et te, qui breuitate, Crispe, polles, / et qui pro ingenio fluente nulli, / Corneli Tacite, es tacendus ori, / et te Massiliensium per hortos / **sacri stipitis**, Arbiter, colonum / Hellespontiaco parem Priapo, / et te carmina per libidinosa / notum, Naso tener, Tomosque missum, / quondam Caesareae nimis puellae / ficto nomine subditum Corinnae ?* »

II. Figuier

- ANTHOLOGIE DE PLANUDE, Ép. 86 : « Tel que tu me vois, toi qui passes près de moi, je suis bois de **figuier**, non pas figolé à la râpe, ni dressé à la règle rouge, mais taillé avec le couteau d'un naïf pastoureau. »

« *Τούμπρασιῆ φύλακος μακρὰν ἀποτῆλε φύλαζαι. / Τοῖος, ὀκοῖον ὀρᾶς, ὃ παρ' ἔμ' ἐρχόμενε, / **σύκινος**, οὐ ῥίνη πεπονημένος, οὐδ' ἀπὸ μίλτου, / ἀλλ' ἀπὸ ποιμενικῆς αὐτομαθοῦς ζοῖδος. / Ἀχρεῖως γέλασόν με, τὰ δ' Εὐκλείους πεφύλαξο / σίνεσθαι, μὴ καὶ σαρδάνιον γελάσης.* »

- ANTHOLOGIE GRECQUE, LIVRE IX, Ép. 437 : « Quand tu auras tourné par ce sentier où sont les chênes, ô chevrier, tu trouveras une statue en **figuier** récemment taillée, à trois

membres, avec son écorce, sans oreilles, mais capable, avec son phallus générateur, d'accomplir les œuvres de Cypris. [...] »

« Τήναν τὰν λαύραν τόθι τὰι **δρύες**, αἰπόλε, κάμψας / **σύκινον** εὐρήσεις ἀρτιγλυφὲς **ξόανον**, / τρισκελές, αὐτόφλοιον, ἀνούατον, ἀλλὰ φάλητι / παιδογόνῳ δυνατὸν Κύπριδος ἔργα τελεῖν. [...] »

- **HORACE, SERMONES, I, 8** : « J'étais autrefois un **tronc de figuier**, bois sans valeur, lorsqu'un artisan, ne sachant ce qu'il allait faire de moi, un escabeau ou un Priape, se décida pour le dieu ; je suis dieu depuis lors, et grand épouvantail pour les voleurs et pour les oiseaux : les voleurs, mon bras droit les écarte, et aussi le pieu rouge qui se dresse, partant de mon aine impudique ; mais les oiseaux impertinents, le roseau fixé au sommet de ma tête les effraie et les empêche de se poser dans les nouveaux jardins. [...] car, avec le fracas d'une vessie qui explose, je lâchai un bruit par ma partie postérieure, où mon **bois de figuier** éclata [...] »

« *Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum, / cum faber, incertus scamnum faceretne Priapum, / maluit esse deum ; deus inde ego, furum auiumque / maxima formido ; nam fures dextra coercet / obscenoque ruber porrectus ab inguine palus, / ast inportunas uolucres in uertice harundo / terret fixa uetatque nouis considerare in hortis. [...] Nam displosa sonat quantum uesica, pepedi / diffissa nate ficus ; [...] »*

III. Cyprès

- **MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VI, 49** : « Je ne suis point taillé dans un orme fragile ; et cette colonne à la veine saillante qui s'élève droite et ferme, n'est pas faite d'un **bois** pris au hasard : elle est formée d'un **cyprès** vivace, qui ne craint ni les révolutions de cent siècles, ni la carie d'une longue vétusté. Qui que tu sois ; fripon, redoute-la ; car si, d'une main rapace, tu déchires le moindre rameau de cette vigne, ce **cyprès** greffera, malgré toi, sur ton corps un figuier (ou un fic). »

« *Non sum de fragili dolatus ulmo, / nec quae stat rigida supina vena / de ligno mihi quolibet columna est, / sed viva generata de cupressu: / quae nec saecula centiens peracta / nec longae cariem timet senectae. / Hanc tu, quisquis es o malus, timeto. / Nam si vel minimos manu rapaci / hoc de palmite laeseris racemos, / nascetur, licet hoc velis negare, / inserta tibi ficus a cupressu. »*

- **MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VI, 73** : « Ce n'est point un paysan grossier qui m'a taillé avec sa serpe ignorante ; tu vois en moi l'œuvre remarquable de l'intendant d'Hilarus, le plus riche cultivateur des champs de Cérétum, de ces collines et de ces riants coteaux. Regarde : mes traits bien formés n'annoncent point que je sois de **bois**, et ma lance amoureuse n'est pas destinée à servir d'aliment au foyer ; c'est d'un **cyprés** impérissable qu'une main digne de Phidias a dressé mon sceptre immortel. Voisins, croyez-moi, célébrez le dieu Priape, et respectez ces quatorze arpents. »

*« Non rudis indocta fecit me falce colonus : / dispensatoris nobile cernis opus. / Nam Caeretani cultor ditissimus agri / hos Hilarus colles et iuga laeta tenet. / Aspice quam certo videar non **ligneus** ore / nec devota focis inguinis arma geram, / sed mihi perpetua numquam moritura **cupresso** / Phidiaca rigeat mentula digna manu. / Vicini, moneo, sanctum celebrate Priapum / et bis septenis parcite iugeribus. »*

IV. Saule

- **VIRGILE, ŒUVRES, Copa, 23-24** : « Voici le gardien de la chaumière, armé de sa faux de **saule**, mais il a beau avoir une vaste virilité, elle ne provoque pas la terreur. »

*« Est tuguri custos armatus falce **saligna**, / sed non et vasto est inguine terribilis. »*

- **VIRGILE, ŒUVRES, Géorgiques, 4, 110-111** : « Que des jardins embaumés de fleurs safranées les invitent à s'arrêter, et qu'armé de sa faux de **bois de saule**, Priape Hellespontiaque les garde et les protège des voleurs et des oiseaux. »

*« Inuitent croceis halantes floribus horti / et custos furum atque auium cum falce **saligna** / Hellespontiaci seruet tutela Priapi. »*

V. Peuplier

- **VIRGILE, ŒUVRES, Priapées, II** : « Moi que voici, moi qu'un art rustique a fabriqué, moi, ce **peuplier sec**, je protège, ô passant, ce petit champ que tu vois devant toi et que tu es prêt à piller, et la maisonnette et le jardin de mon pauvre maître, et les défends contre la main méchante du voleur. [...] Eh bien, par Pollux ! voici le fermier qui vient : à son bras vigoureux cette mentule dont tu ris devient, lorsqu'il l'arrache, une **massue** qu'il a bien en main. »

*« Ego haec, ego arte fabricata rustica, / ego **arida**, o uiator, ecce **populus**, / agellulum hunc, sinistra et ante quem uides, / erique uillulam hortulumque pauperis / tueor, malaque furis*

*arceo manu. [...] At pol ecce uilicus / uenit, ualente cui revolsa bracchio / fit ista mentula
apta claua dextera. »*

VI. Chêne

- VIRGILE, ŒUVRES, *Priapées*, III : « C'est ce lieu, ô jeunes gens, et cette maisonnette palustre, couverte de tiges de joncs et de bottes de laiches, que moi, **branche de chêne sec** taillée à la hache rustique, je nourris, de plus en plus heureux chaque année. »

*« Hunc ego, o iuuenes, locum uillulamque palustrem / tectam uimine iunceo caricisque
maniplis, / quercus arida rustica fomitata securi / nutrior : magis et magis sit beata
quotannis ! »*

VII. Pommier

- PRIAPEA, 61 : « Pourquoi, fermier, t'en prendre inutilement à moi, si, **pommier** tout chargé de fruits pendant un temps, je me dresse là, stérile, depuis deux automnes ? [...] La vérité est que mes **branches** ont grand-peine à porter les poèmes d'un poète détestable ! »

*« Quid frustra quereris, colone, mecum / quod, quondam bene fructuosa malus, / autumnis
sterilis duobus adstem ? [...] sed quod carmina pessimi poetae / ramis sustineo laboriosis ! »*

VIII. Marbre

- VIRGILE, ŒUVRES, *Bucoliques*, 7, 35-36 : « Priape, je t'offre tous les ans un vase plein de lait, et ces gâteaux ; c'est assez attendre de moi : tu es le gardien d'un si pauvre jardin ! Jusqu'à présent je t'ai fait de **marbre**, c'est tout ce que j'ai pu : mais si mes brebis sont bien fécondes, tu seras d'or. »

*« Sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis / exspectare sat est : custos es pauperis horti.
/ Nunc te marmoreum pro tempore fecimus ; at tu, / si fetura gregem suppleuerit, aureus
esto. »*

- MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VI, 72 : « Voleur d'une rapacité trop connue, Cilix voulait piller un jardin ; mais dans ce vaste enclos, Fabullus, il n'y avait qu'un Priape de **marbre**. Jaloux de ne pas revenir les mains vides, Cilix enleva le Priape lui-même. »

*« Fur notae nimium rapacitatis / compilare Cilix volebat hortum, / ingenti sed erat, Fabulle,
in horto / praeter marmoreum nihil Priapum. / Dum non vult vacua manu redire, / ipsum
surripuit Cilix Priapum. »*

TABLEAU RÉCAPITULATIF

BOIS							MARBRE
sans plus de précision	Figuier	Cyprès	Saule	Peuplier	Chêne	Pommier	/////
<i>Anthologie Grecque, Livre VI, ép. 232</i>	<i>Anthologie de Planude, ép. 86</i>	Martial, <i>Épigrammes</i> , VI, 49	Virgile, <i>Copa</i> , 23-24	Virgile, <i>Priapées</i> , II	Virgile, <i>Priapées</i> , III	<i>Priapées</i> , 61	Virgile, <i>Bucoliques</i> , 7, 35-36
Columelle, <i>De Re Rustica</i> , Livre X, 29-34	<i>Anthologie Grecque, Livre IX, ép. 437</i>	Martial, <i>Épigrammes</i> , VI, 73	Virgile, <i>Géorgiques</i> , 4, 110-111				Martial, <i>Épigrammes</i> , VI, 72
Martial, <i>Épigrammes</i> , VIII, 40	Horace, <i>Satires</i> , I, 8						
<i>Priapées</i> , 6							
<i>Priapées</i> , 10							
<i>Priapées</i> , 25							
<i>Priapées</i> , 43							
<i>Priapées</i> , 56							
<i>Priapées</i> , 63							
<i>Priapées</i> , 73							
Virgile, <i>Priapées</i> , I							
Virgile, <i>Priapées</i> , « quelle est cette nouveauté ? »							
Sidoine Apollinaire, <i>Carmen</i> , XXIII							

Bibliographie

Sources antiques

ANTHOLOGIE GRECQUE, LIVRE VI : *Anthologie grecque. Première partie. Anthologie palatine. Tome III. Livre VI. Épigrammes votives*, Pierre Waltz (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1960 (2^{ème} éd.).

ANTHOLOGIE GRECQUE, LIVRE IX : *Anthologie grecque. Première partie. Anthologie palatine. Tome VIII. Livre IX. Épigrammes démonstratives 359-827*, Pierre Waltz, Guy Soury (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1974.

ANTHOLOGIE DE PLANUDE : *Anthologie grecque. Deuxième partie. Anthologie de Planude. Tome XIII*, Robert Aubreton (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1980.

COLUMELLE, DE RE RUSTICA, LIVRE X : Columelle, *De l'agriculture. Livre X. De l'horticulture*, Eugène de Saint-Denis (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., n° 193, 1969.

HORACE, SERMONES : Horace, *Satires*, François Villeneuve (éd.), Paris, Les Belles Lettres, Classiques en Poche, n° 57, 2001.

LUCIEN, ZEUS TRAGÉDIEN : Lucien de Samosate, *Œuvres. Tome III. Opuscules 21-25*, Jacques Bompaire (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., Série grecque, n° 427, 2003.

MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VI : Martial, *Épigrammes. Tome I. Livres I-VII*, Henri-Jean Izaac (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1961 (2^{ème} éd.).

MARTIAL, EPIGRAMMATA, LIVRE VIII : Martial, *Épigrammes. Tome II. 1^{ère} partie. Livres VIII-XII*, Henri-Jean Izaac (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1961 (2^{ème} éd.).

PRIAPEA : *Priapées*, Louis Callebat, Jean Soubiran (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., Série latine, n° 402, 2012.

QUINTILIEN, DE INSTITUTIONE ORATORIA, LIVRE X : Quintilien, *Institution oratoire. Tome VI. Livres X et XI*, Jean Cousin (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., Série latine, n° 239, 1979.

SIDOINE APOLLINAIRE, CARMINA : Sidoine Apollinaire, *Tome I. Poèmes*, André Loyen (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., Série latine, n° 161, 2008 (1^{ère} éd. 1961).

TIBULLE, ELEGIAE, LIVRE I : *Tibulle et les auteurs du Corpus Tibullianum. Élégies*, Max Ponchont (éd.), Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., Série latine, 1989 (1^{ère} éd. 1926).

VIRGILE, EPIGRAMMATA ET PRIAPEA : Virgile, *P. Vergili Maronis. Epigrammata et Priapea*, Édouard Galletier (éd.), Paris, Hachette, 1920.

VIRGILE, ŒUVRES : Virgile, *Œuvres complètes*, Jeanne Dion, Philippe Heuzé (éd.), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, n° 603, 2015.

Études modernes

BRISSON 1994 : Jean-Paul BRISSON, « Tibulle et l'Âge d'Or. Un contrepoint à trois voix », in Joël THOMAS (dir.), *L'Imaginaire religieux gréco-romain*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, Collection Études, 1994, 327 p., pp. 139-150.

CHEVALLIER 1991 : Raymond CHEVALLIER, *L'artiste, le collectionneur & le faussaire : pour une sociologie de l'art romain*, Paris, A. Colin, 1991, 354 p.

COLPO 2010 : Isabella COLPO, *Ruinae... et putres robore trunci : paesaggi di rovine e rovine nel paesaggio nella pittura romana (I secolo A. C.-I secolo D. C.)*, Roma, Ed. Quasar, Coll. Antenor quaderni, n° 17, 2010, 279 p.

CROISILLE 2005 : Jean-Michel CROISILLE, *La peinture romaine*, Paris, Picard, Les manuels d'art et d'archéologie antiques, 2005, 375 p.

CROISILLE 2010 : Jean-Michel CROISILLE, *Paysages dans la peinture romaine : aux origines d'un genre pictural*, Paris, Picard, Coll. Antiqua, 13, 2010, 157 p.

DARDENAY 2013 : Alexandra DARDENAY, « Rome, les Romains et l'art grec : translatio, interpretatio, imitatio, aemulatio... », in Corinne BONNET, Florence BOUCHET (éd.), *Translatio : Traduire et adapter les Anciens*, Paris, Classiques Garnier, Coll. Rencontres, n° 52, 2013, 331 p., pp. 109-137.

FABRE-SERRIS 2008 : Jacqueline FABRE-SERRIS, *Rome, l'Arcadie et la mer des Argonautes. Essai sur la naissance d'une mythologie des origines en Occident*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, Coll. Mythes, Imaginaires, Religions, 2008, 250 p.

FELLMANN BROGLI 1996 : Regine FELLMANN BROGLI, *Gemmen und Kameen mit ländlichen Kultszenen. Untersuchungen zur Glyptik der ausgehenden römischen Republik und der Kaiserzeit*, Bern, Berlin, P. Lang, Europäische Hochschulschriften. Reihe 38, Archäologie, 59, 1996, 208 p., 54 p. de pl.

GRIMAL 1969 : Pierre GRIMAL, *Les Jardins Romains*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Hier, 1969 (1^{ère} éd. 1943), VIII-516 p., XXXII p. de pl.

GUIRAUD 1974 : Hélène GUIRAUD, « Cultes champêtres sur des intailles d'époque romaine », in *Pallas*, n° 21, 1974, pp. 111-117.

- GUIRAUD 2010 : Hélène GUIRAUD, « "Neige d'hiver durcie" ? Bague en cristal de roche du Nord-Est de la Gaule », in *Pallas*, n° 83, 2010, pp. 143-153.
- HERTER 1932 : Hans HERTER, *De Priapo*, Giessen, A. Töpelmann, Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, n° 23, 1932, 334 p., 3 p. de pl.
- IMHOOF-BLUMER & GARDNER 1887 : Friedrich IMHOOF-BLUMER, Percy GARDNER, *A numismatic commentary on Pausanias*, s. l., s. n., 1887, 167 p., 30 f. de pl.
- MEGOW 1997 : Wolf-Rüdiger MEGOW, « Priapos », in *Lexicon iconographicum mythologiae classicae. VIII. Thespiades-Zodiacus et supplementum Abila-Thersites*, Zürich ; Düsseldorf, Artemis, 1997, XXXIV-1209 p., pp. 1028-1044.
- MOORMANN 1986 : Eric Maria MOORMANN, *La Pittura parietale romana come fonte di conoscenza per la scultura antica*, Nijmegen, E. M. Moormann, 1986, IV-371 p.
- MOORMANN 2008 : Eric Maria MOORMANN, « Statues on the wall : the representation of statuary in Roman wall painting », in Yaron Z. ELIAV, Elise A. FRIEDLAND, Sharon HERBERT (éd.), *The sculptural environment of the Roman Near East : reflections on culture, ideology, and power*, Leuven ; Dudley, Éd. Peeters, Coll. Interdisciplinary Studies in Ancient Culture and Religion, n° 9, 2008, XXVII-769 p., pp. 197-224.
- OLENDER 2000 : Maurice OLENDER, « La laideur d'un dieu », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 24 | 2000.
- OLENDER 2003 : Maurice OLENDER, « Priape le mal taillé », in Charles MALAMOUD, Jean-Pierre VERNANT (éd.), *Corps des dieux*, Paris, Gallimard, Coll. Folio Histoire, n° 120, 2003 (1ère éd. 1986), 701 p., pp. 519-539.
- PETERS 1999 : Willem J. Th. PETERS, « Le paysage dans la peinture murale de Campanie », in Giuseppina CERULLI IRELLI, Masanori AOYAGI, Stefano DE CARO (dir.), *La peinture de Pompéi : témoignages de l'art romain dans la zone ensevelie par Vésuve en 79 ap. J.-C.*, Paris, Hazan, vol. 1, 1993, 371 p., pp. 277-291.
- STEWART 2003 : Peter STEWART, *Statues in Roman society : representation and response*, Oxford ; New York, Oxford University Press, Coll. Oxford studies in ancient culture and representation, 2003, XVI-333 p.
- TURCAN 1960 : Robert TURCAN, « Priapea », in *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie*, 1960, vol. 72, pp. 167-189.
- ThesCRA 2004 : *Thesaurus cultus et rituum antiquorum (ThesCRA). II. Purification, initiation, heroization, apotheosis, banquet, dance, music, cult images*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2004, XXI-646 p.

VINCENT 2003 : Jean-Christophe VINCENT, « Le *xoanon* chez Pausanias : littératures et réalités culturelles », in *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 29, n° 1, 2003, pp. 31-75.